Remise du rapport Clément relatif à la culture à la télévision

Le 9 décembre, la philosophe et romancière Catherine Clément a remis au ministre de la Culture et de la Communication le rapport qu'il lui avait commandé sur la culture à la télévision. Ce rapport préconise d'inscrire la télévision publique dans le préambule de la Constitution, au même titre que l'Éducation nationale. Très littéraire, le rapport, bouclé dans les délais impartis de six mois, est intitulé La nuit et l'été. Ce sont, explique son auteur, les créneaux concédés aux programmes culturels sur France 2 et France 3.Catherine Clément propose ainsi, entre autres mesures, d'introduire la notion d'horaire pour les émissions culturelles dans des cahiers des charges allégés de France 2 et France 3. En deuxième partie de soirée, elles commenceraient au plus tard à 22 h 45.